



**HAL**  
open science

# Le discours britannique sur l'insurrection francophones de 1837 au Canada : un "nationalisme" sans avenir ?

Françoise Le Jeune

## ► To cite this version:

Françoise Le Jeune. Le discours britannique sur l'insurrection francophones de 1837 au Canada : un "nationalisme" sans avenir ?. Nationalismes identitaires : Survivances du romantisme ? Michel Feith dir, Nantes, édition du CRINI, 2004. hal-03298921

**HAL Id: hal-03298921**

**<https://hal.science/hal-03298921>**

Submitted on 25 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le discours britannique sur l'insurrection francophones de 1837 au Canada : un "nationalisme" sans avenir ?<sup>1</sup>**

**Françoise Le Jeune  
(Université de Nantes)**

Lorsqu'éclatent les premières rébellions canadiennes contre le pouvoir britannique en novembre 1837, les agents coloniaux annoncent à Londres que le pouvoir impérial est menacé, pour la deuxième fois de son histoire, par des manifestations de type insurrectionnel, voire révolutionnaire, en Amérique du Nord. A Londres, le souvenir de la première révolution de colons contre l'autorité impériale qui s'était terminée par la perte du premier grand empire américain et la création d'un nouvel état né de l'union de ses anciennes colonies, est toujours cuisant quelques cinquante ans après. Aussi, lorsqu'en Amérique du Nord, en 1837, gronde une deuxième insurrection de type patriotique, dont les accents semblent par trop révolutionnaires aux oreilles britanniques, l'intégrité de l'empire est à nouveau mise en péril et des mesures draconiennes sont alors prises immédiatement pour dompter les rebelles et rétablir l'ordre. Le bruit court, dans la presse coloniale à la solde du pouvoir et dans certains journaux britanniques proches du gouvernement, que le mouvement est basé sur des revendications nationalistes des colons français du Bas-Canada, les "Canadiens". Ces derniers réclameraient leur indépendance au nom de leurs différences culturelles. A l'inverse, la presse radicale, américaine ou anglaise, met en avant le dysfonctionnement constitutionnel des colonies britanniques en Amérique du Nord, dont les assemblées "populaires" sont sous le contrôle absolu du pouvoir exécutif, formé par une clique de Tories.<sup>2</sup>

A Londres, le pouvoir impérial craignant de voir les revendications prétendument "nationalistes" des Canadiens, s'étendre à ses autres colonies en Amérique du Nord (Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick, Ile du Prince Edouard, Terre Neuve) ou au reste de son empire par delà les mers, va chercher à limiter l'extension de ces demandes. Les événements prennent un tournant sanglant fin novembre 1837 puisque à deux reprises des miliciens "Canadiens" affrontent les troupes anglaises. Le pouvoir impérial sort vainqueur de l'épreuve de force en quelques jours. Cependant, en dépit du caractère patriotique et essentiellement politique de ces rébellions, la presse britannique au Canada, les correspondances diplomatiques échangées avant et après 1837 et un rapport magistral établi en janvier 1839 par Lord Durham persistent à présenter cette insurrection comme "nationaliste", en raison de l'appartenance d'une majorité des "rebelles" à la "race" française. Il s'agit alors pour Westminster de rétablir et de réaffirmer rapidement l'autorité du pouvoir impérial britannique afin de mettre fin à ces revendications trop "francophones". Le concept de "nationalisme" n'existe pas encore dans le vocabulaire anglais. Dans son rapport, Durham s'approche de la définition de ce concept mais de manière empirique uniquement. Pour lui, la "nationalité" française au Bas-Canada se bat contre l'ennemi de sang, l'anglais, pour affirmer son contrôle politique, social et religieux contre celui de l'empire. En réalité à l'idée de patriotisme auquel les anglais ont été exposés lors de la révolte de leur premier empire, Durham rajoute une dose de férocité de la part des colons français en minorité dans l'empire britannique. Aussi, lorsque Durham utilise le concept de "nationalité", c'est à une démarche "nationalitaire" ou au seuil du nationalisme que nous pouvons l'associer.

---

<sup>1</sup> Publié in *Nationalismes identitaires*, sous la direction de Michel Feith, Nantes, édition du CRINI, 2004, pp. 69-88

<sup>2</sup> Françoise Le Jeune, "Du patriotisme américain au nationalisme canadien-français, une interprétation hâtive des rébellions canadiennes de 1837", in *Nationalismes et Patriotismes*, sous la direction de Bernard Cottret, Université de Versailles-St Quentin, à paraître premier semestre 2003.

C'est l'analyse et les réactions du gouvernement britannique face à cette toute première crise "nationaliste", - du moins est-ce ainsi qu'elle est décrite - que nous allons mettre en lumière dans cet article en nous penchant sur le "discours" officiel de la Couronne dans les mois qui suivent. Dans le cas qui nous occupe, le discours officiel prend une seule et unique forme, celui du rapport rédigé par Lord Durham en 1839 – accompagné de la correspondance officielle qu'il échange avec son ministre de tutelle à Londres (Lord Glenelg). Durham et ses quelques conseillers, sont en effet les "témoins" officiels de la Couronne britannique au Bas-Canada pendant les mois qui suivent les révoltes. Ils y sont envoyés en mission spéciale. Il est confié à Durham et sa suite le soin de calmer la situation dans la colonie francophone où ont eu lieu les premières insurrections et d'analyser les raisons des dysfonctionnements politiques dans cette colonie. Durham doit aussi mener l'enquête dans la colonie voisine, le Haut-Canada, dont la frontière qui la sépare du Vermont et de l'état de New York ne protège plus les colons britanniques des raids des "rebelles" anglo-canadiens réfugiés en Amérique où ils trouvent un soutien enthousiaste à leur cause parmi les ex-patriotes américains. La situation insurrectionnelle qui menace le Haut-Canada est causée par les revendications d'un groupe de libéraux radicaux qui ont pris les armes, eux aussi, pour mettre fin aux agissements autocratiques d'une clique coloniale Tory ayant fait main basse sur la province du Haut-Canada depuis plusieurs décennies.

Lord Durham, ancien ambassadeur britannique en Russie, whig à tendance radicale, est nommé gouverneur-général du Canada en mars 1838, par le gouvernement Whig. Il reçoit des pouvoirs autocratiques car les assemblées coloniales ont été suspendues dès les premiers affrontements dans la province francophone du Bas-Canada et les premières échauffourées entre radicaux et Tories dans la province voisine du Haut-Canada. La loi martiale a été décrétée, donnant ainsi les pleins pouvoirs au gouverneur-général Durham à son arrivée en mai 1838, soit 6 mois après les premiers soulèvements. A cette date, les rébellions ont été mâtées par les troupes britanniques depuis décembre 1837 au Bas-Canada, et depuis janvier 1838 au Haut-Canada bien que des échauffourées, et des menaces d'invasion américaine, continuent d'agiter la frontière.

La nomination de Durham au Canada ne fait pas l'unanimité dans les provinces canadiennes, en raison des pouvoirs dictatoriaux qui lui sont conférés. C'est encore moins le cas à Londres où ses ennemis politiques, comme Lord Brougham, grand ami de la cause canadienne, pourtant Whig radical comme Durham, cherchent à lui nuire. Ils en trouvent l'occasion dès juin 1838, lorsque l'information parvient à Londres que Durham a pris la décision de "grâcier" certains rebelles, emprisonnés depuis décembre 1837, en les relâchant ou en les faisant déporter vers d'autres colonies. Ses adversaires au Parlement lui reprochent d'avoir pris cette décision de façon souveraine et autocratique, sans consulter de jury qu'il aurait dû réunir au préalable. Lord Glenelg se voit alors contraint de rappeler Lord Durham en Angleterre sans lui laisser le temps d'appliquer ses projets de réforme aux deux provinces. Tout au plus, a-t-il eu le temps de consulter les différents acteurs de la politique locale, à une importante exception près puisque les membres du Parti Patriote sont en fuite à l'étranger ou déportés pour la plupart. De plus, les consultations et les entretiens ne sont pas toujours menés par Durham lui-même mais par l'un ou l'autre de ses secrétaires, Charles Buller, Edward Ellice ou Edward Gibbon Wakefield. Ce dernier bien connu du public averti pour ses théories sur la colonisation est un proche de Lord Durham avec lequel il a participé à divers projets privés de colonisation en Australie, en Nouvelle-Zélande ou au Bas-Canada<sup>3</sup>. Sa nomination au Canada

---

<sup>3</sup> Buller, Wakefield, Durham et Ellice ont déjà été partenaires dans la South Australia Association, puis dans la New Zealand Association. Wakefield se lance dans un autre projet en décembre 1838 à leur retour du Bas-Canada. Il fait acheter pour le compte de la North American Colonial Association of Ireland, une compagnie d'émigration moribonde incorporée par le Parlement en septembre 1835, la seigneurie de Beauharnois qui appartenait au père de Edward Ellice, dans le Bas-Canada, pour y

en 1838 n'est pas officielle, Durham l'a cachée au Parlement, car Wakefield a par ailleurs une réputation sulfureuse de repris de justice pour une affaire d'enlèvement d'une jeune fille de bonne famille, qui l'a mené à la prison de Newgate. Les agissements de Wakefield au Canada ne sont pas toujours très clairs et l'on peut douter des raisons de sa présence dans cette région. Pour justifier sa participation controversée lors de cette mission diplomatique au Bas-Canada en 1838, Durham insiste auprès de Lord Glenelg sur les compétences de Wakefield en matière d'émigration et de gestion raisonnée des terres coloniales, qui pourraient être un atout pour le développement de l'empire au Canada.

Ainsi, la mission de Durham aux Canadas est de courte durée, six mois tout au plus, mais ses conclusions, les siennes ou celles de ses collaborateurs, sur la situation des deux colonies lui permettent malgré tout de rédiger un rapport conséquent, aux conclusions très affirmées sur les errements de la politique coloniale britannique dans cette partie de son empire. Sa correspondance diplomatique s'étend du 31 mai 1838 au 10 novembre 1838. Son rapport officiel sera rédigé en novembre et décembre 1838. (Un doute plane encore sur le ou les rédacteurs du rapport, Durham ou Wakefield?) Les ministres reçoivent l'ensemble des feuillets fin janvier 1839. Mais, quelques jours avant que le Parlement ne reçoive lecture du rapport, le 8 février 1838, Wakefield en fait paraître quelques pages dans le *Times* et dans le *Spectator*. Ce dernier craint que le rapport ne soit mis au panier par les ministres alors qu'il estime que Durham propose enfin des solutions radicales (les siennes?) pour faire avancer les problèmes canadiens qui ont préoccupé les gouvernements britanniques successifs depuis la conquête de la Nouvelle France par les britanniques en 1760.

Dans ces circonstances, nous pouvons identifier le discours britannique sur les événements canadiens à celui unique de Lord Durham, seul témoin officiel. C'est du moins ainsi que sont perçus ses deux cent pages d'observations et de conclusions définitives sur l'avenir du Canada, qui sont données à lire aux parlementaires britanniques, au public anglais éduqué, et aux Européens. Durant cette période agitée de l'histoire coloniale britannique au Canada, le point de vue officiel du gouvernement britannique sur les causes des soulèvements dans le Bas-Canada et le Haut-Canada est uniquement nourri des correspondances officielles de Durham et de son rapport. *Report on the Affairs of British North America* va faire rapidement date dans l'histoire coloniale britannique. Pour les colons britanniques vivant en Australie, en Nouvelle-Zélande ou au Canada, ainsi que pour les libéraux ou radicaux britanniques, le rapport Durham annonce l'avènement d'une ère nouvelle pour l'empire britannique et les empires en général puisqu'en conclusion de son rapport, et contre toute attente, Durham recommande non de punir les colons canadiens mais au contraire de leur accorder ce qu'ils réclamaient depuis plusieurs années à la mère-patrie: l'électivité des conseils, législatif et exécutif, pour mettre fin à l'autocratie coloniale dans laquelle les maintenait une poignée d'oligarques. Selon lui, la plupart des colonies britanniques, au Canada ou ailleurs, seront prêtes tôt ou tard à recevoir cette mesure d'émancipation politique qui les amènera peut être à l'indépendance dans les décennies qui suivront, après avoir franchi l'étape de la fédération que Durham recommande, à la manière de l'union américaine. Durham, en visionnaire de l'empire, explique, comme nous le verrons, que la mère-patrie ne doit pas avoir peur d'une telle indépendance car les colonies ainsi rendues plus autonomes n'en seront que plus fidèles et plus reconnaissantes à la Grande Bretagne. Un tel libéralisme est applaudi dans les colonies et loué au Parlement par une majorité de Whigs. "Radical Jack", comme certains parlementaires ont surnommé Durham depuis ses discours en 1831 en faveur de la *Reform Act* et du vote des classes moyennes, reste fidèle à sa réputation.

Mais si cette ouverture d'esprit impressionne dans les milieux libéraux et radicaux, on oublie de commenter la condition *sine qua non* qui, si elle est remplie, autorisera une colonie

---

installer des colons. Wakefield reviendra au Canada en 1840 pour y faire avancer ses projets de colonisation.

à recevoir son autonomie politique. Pendant que la presse coloniale en Australie s'extasie sur la conception libérale de l'empire de Durham, on ne discute pas les conditions préalables de cette largesse de vue et d'esprit: l'empire doit d'abord unifier le sentiment "national" britannique au Canada, c'est à dire faire le sacrifice de la "nationalité" francophone. Comment cette conclusion si peu "éclairée" de la part d'un radical a-t-elle pu passer quasiment inaperçue ou du moins soulever si peu de réactions d'ordre politique ou éthique? Quels arguments Durham utilise-t-il pour justifier ainsi l'éradication de la "race" française au Bas-Canada, sans pour autant soulever un tollé chez ses opposants libéraux, et chez les défenseurs de la cause canadienne au Parlement, Roebuck ou Brougham? En effet, Durham assortit la mise en place d'un gouvernement élu dans les colonies du Haut et Bas-Canada d'une condition exclusive: "Je crois qu'on ne pourra restaurer la tranquillité du pays qu'en assujettissant la province (le Bas Canada) à la loi vigoureuse de la majorité anglaise; et que le seul gouvernement efficace serait celui formé par l'union politique des deux provinces."<sup>4</sup>

Ainsi, la dévolution des pouvoirs promise aux colons canadiens sera surtout réservée à une majorité de colons de race "anglaise", dans le cadre d'une union politique entre les deux provinces. Les francophones, majoritaires dans la province du Bas-Canada, se retrouveront alors en minorité lorsque les électeurs anglophones du Haut-Canada les auront rejoints dans une assemblée élue à la proportionnelle, ou au conseil législatif. Lord Durham, malgré sa réputation de whig radical, n'hésite pas à déclarer dans son rapport que la nationalité française au Canada n'a pas d'avenir et que pour mettre un terme définitif aux vellétés "nationalistes" des francophones au Bas-Canada, il est recommandé à la Couronne britannique de les assimiler, tardivement certes mais radicalement, à la masse des colons britanniques, Durham utilise les verbes "noyer" (*swamp*) ou "éradiquer" (*erradicate*) lorsqu'il décrit le sort qu'il réserve à la nationalité francophone au Canada. Quoi de plus contradictoire que ce discours, dans lequel l'ex-gouverneur met en avant des notions de libertés politiques et de droits constitutionnels chers aux progressistes anglais lorsqu'il s'exprime sur la mesure de responsabilité ministérielle que les colons méritent, tout en bafouant ces mêmes libertés lorsqu'elles s'appliquent aux colons d'une nationalité différente de la "race"anglaise, au nom du progrès.

Dans le cours de cet article, nous serons amenés à nous poser diverses questions sur les sources théoriques du discours de Durham en analysant sa conception, parfois peu élaborée, sur les questions de "races", "nationalité", et "nation". Le discours théorique sur le principe de "nationalités" qui ouvre son rapport est immédiatement suivi d'un exemple concret, celui du Bas-Canada, qui reste un exemple atypique au sein de l'empire britannique. Pour décrire cette nationalité et ses prétendues revendications "nationalistes", Durham n'emploie pas toujours une démarche objective, bien au contraire, ses préjugés anti-français semblent souvent l'aveugler. Par ailleurs, nous comprendrons que son manque d'objectivité dans l'analyse des véritables causes des rébellions canadiennes, découle de sa perception erronée des mouvements de type "nationalitaires" en Europe. Durham semble sciemment ignorer les revendications patriotiques qui secouent les deux colonies canadiennes. Pour lui le problème du Bas-Canada dont les parlementaires avaient pourtant bien posé les problèmes constitutionnels devant le Parlement, se résume à des demandes nationalistes, comme celle émanant d'autres "nationalités" illégitimes en Europe, les Belges, les Italiens, les Allemands peut-être. Ce qui est étonnant c'est que ces propos sont tenus non pas par un Tory conservateur et impérialiste, mais par un parlementaire Whig de tendance radicale. En tant que grand observateur de la situation européenne, il se peut qu'il anticipe aussi sur

---

<sup>4</sup> "I believe that tranquility can only be restored by subjecting the Province (Lower-Canada) to the vigorous rule of an English majority; and that the only efficacious Government would be that formed by a Legislative Union.", Durham, *Report on the Affairs of British North America*, London, printed by Her Majesty's command, January 1839, p.117.

l'émergence de ces nationalismes, qu'il perçoit comme des mouvements populaires dans le mauvais sens du terme, c'est à dire destructeurs des libertés constitutionnelles et séditionnaires en diable car porteurs en germe de révolutions contre l'ordre établi. C'est de cette manière qu'il s'acharne à décrire le soi-disant "nationalisme" des Canadiens. Pour y parvenir, Durham bâcle son enquête sur le terrain et se borne à entériner les rancœurs locales, celles du parti britannique, minoritaire mais vainqueur. S'en suit alors une justification de sa politique d'éradication de ce nationalisme, cherchant aux sources du "droit international", fort limité à cette date, des raisons politiques et morales pour justifier la soumission des français, de cette "race" et de cette "nationalité" à celle de la "nationalité" britannique au Canada. Ce discours nous révèle que les britanniques à travers Durham, grand praticien de la colonisation, ont encore du mal à appréhender les principes qui régissent l'émergence des "nationalismes" en Europe ou au sein de l'empire. Il apparaît que Durham se sert de l'exemple du Bas Canada pour développer un discours pragmatique ou empirique qui pourrait servir aux Anglais à appréhender la situation européenne qui leur échappe parfois, et à enfin appréhender les demandes des Irlandais, Gallois et Ecossais en terme de nationalisme.

Je vais chercher à montrer que Durham, dans son obsession à démontrer que la "nation" canadienne n'a pas d'avenir, va réveiller dans cette communauté et chez ses intellectuels et ses classes moyennes le "nationalisme" (québécois) tel que nous le connaissons aujourd'hui. Si les patriotes n'avaient pas réussi à faire l'unanimité autour de leur projet politique – la réforme des institutions coloniales – du moins les propos de Durham sur l'absence de "génie national" des français du Canada rassembleront-ils une communauté autour de ses intellectuels après 1839.

### **Les velléités soi-disant "nationalistes" des francophones au Bas-Canada.**

Avant d'aborder le rapport Durham et ses contradictions, il nous faut considérer quelque peu le contexte du développement du "nationalisme" franco-canadien, puisque Durham attribue la cause des rébellions au Bas-Canada non pas à un dysfonctionnement de la constitution dans la colonie mais aux revendications d'un peuple, les français comme il les désigne. Dès son arrivée dans la colonie, il perçoit que les préoccupations des rebelles sont liées essentiellement à leur nationalité, celle d'un peuple conquis et soumis à une minorité d'anglais. Cette situation ne peut, selon lui, qu'exacerber leur jalousie envers les succès du peuple conquérant, dynamique et libéral. A la page 4 de son rapport, Durham affirme:

Je m'attendais à trouver un affrontement entre un gouvernement et un peuple, j'ai trouvé deux nations qui se faisaient la guerre au sein d'un même état, j'ai trouvé une lutte non de principes mais de races; et j'en ai conçu qu'il serait vain de tenter une révision des lois et des institutions avant que nous ne puissions d'abord mettre un terme à cette animosité mortelle qui sépare à présent les habitants du Bas Canada en deux camps, les Français et les Anglais.<sup>5</sup>

Durham analyse *a posteriori* les rébellions comme un affrontement entre deux "nations". Le terme utilisé par Durham est ambigu même à cette époque. Durham utilise le terme de "nation", alors qu'il veut, semble-t-il, faire référence à la question de "nationalité". A l'époque de Durham, on désigne sous le terme de "nationalité", l'appartenance d'un individu à un pays d'origine. Pour Durham, les colons qui vivent au Bas-Canada sont français de souche. Ils

---

<sup>5</sup> "I expected to find a contest between a government and a people, I found two nations waring in the bosom of a single state, I found a struggle not of principle but of races; and I perceived it would be idle to attempt any amelioration of laws or institutions until we could first succeed in terminating the deadly animosity that now separates the inhabitants of Lower Canada into the division of French and English", *ibid*, p.4, (je souligne)

appartiennent à une même "race" que les français de France, ce vocable sous-entendant évidemment des caractéristiques physiques et morales communes aux deux "peuples". Le statut de colons, pour Durham ne semble altérer en rien ces caractéristiques "nationales", même si dans le cas des colons français au Canada, certaines générations ne connaissent pas la France. Ainsi, préjugés et clichés abondent lorsqu'il aborde ces questions délicates. Là où l'éloignement de l'ancienne mère patrie et l'appartenance à un nouveau territoire apparaissent pourtant comme des traits communs aux "canadiens", qu'ils soient ex-britanniques ou ex-français, Durham ne voit au Bas-Canada que la persistance de traits linguistique et culturels français. Les canadiens ne peuvent être à l'évidence que de "nationalité" française. Aussi dans la citation ci-dessus, Durham utilise indifféremment "nation" pour "nationalité" et vice-versa. Dans son esprit, les oppositions qu'il croit voir au Bas-Canada trouvent forcément leur source dans l'antagonisme et les jalousies des deux grandes nations en Europe. Pour Durham, les colonies sont encore des prolongements des pays européens, sinon en terme politique du moins en terme culturel et "sentimental", sans altération des caractéristiques de "races": "Pour concevoir l'incompatibilité qui existe entre les deux races au Canada, il ne suffit pas d'imaginer une communauté composée de Français et d'Anglais à égale proportion".<sup>6</sup>

Il ne semble pas possible pour lui que les colons aient pu développer une "nationalité" propre à leur nouvelle patrie, et que les appartenances nationales (à la France ou à l'Angleterre) aient pu s'estomper, et encore moins se mélanger dans le Bas Canada, pour créer une nouvelle "nationalité", les Canadiens. Il me semble donc que tout le discours de Durham sur l'éradication de la nationalité française au Bas Canada vient de la fausse conception que se fait Durham de la question de "nationalité" et de "nation". Il est vrai que les Britanniques, ou les Anglais, n'ont à ce stade pas eu à se poser de questions en Angleterre ou même en Amérique, puisque Durham est convaincu que les ex-colons britanniques devenus américains, sont restés attachés aux valeurs de la mère-patrie, car ils sont de race "anglo-saxonne".

Par ailleurs au début de son rapport, Durham persiste à faire référence aux deux nationalités en présence comme "*French*" et "*English*", il utilise les expressions suivantes couramment: "*the French population*", "*the French party*", "*the French nationality*", "*the English population*", "*the English party*". Ce n'est que vers la fin de son rapport qu'il commence à nuancer ces propos et à faire référence à des composantes différentes: "*the Anglo-Saxon race*", "*the Canadians*", "*the Canadiens*"... Ces expressions sont utilisées dans les passages dans lesquels Durham cherche à théoriser sur les questions de "nationalismes" en Amérique du Nord.

Il est vrai qu'il est parfois difficile pour un étranger comme Lord Durham, visitant le Bas-Canada au début du 19<sup>ème</sup> siècle, de se départir de ses préjugés d'européen sur l'affrontement des empires. Tout voyageur, tout "éclairé" qu'il soit, s'attend à sa première visite à trouver des traces de l'histoire coloniale récente qui a vu s'affronter la France et l'Angleterre en Europe, mais aussi le long du St Laurent depuis l'installation des premiers postes de commerce au 16<sup>ème</sup> siècle. Les deux « nations » vont être en perpétuelle compétition jusqu'au moment de la conquête britannique de 1760. Le traité de Paris de 1763, met officiellement un terme à l'hégémonie française sur la côte est nord-américaine. A partir de cette date, les ex-colons français sont désormais des sujets britanniques. Cependant, angliciser des français par un simple traité n'est pas chose facile et le gouvernement Tory de William Pitt devra s'adapter à cette situation nouvelle, en comptant parmi leurs sujets des colons dont l'allégeance n'allait pas automatiquement à George III.

Des habitudes coloniales ont été prises qui impliquent des évolutions ou des variations dans le fonctionnement politique ou social. La Nouvelle-France est basée sur un système politique autoritaire, hérité de la France, mais on y trouve un semblant d'éléments

---

<sup>6</sup> "To conceive the incompatibility of the two races in Canada, it is not enough that we should picture to ourselves a community composed of equal proportions of French and English.", *ibid*, p.10

démocratiques imposés par les usages. Le système est autoritaire car l'Assemblée élue autour du Conseil Royal est basée sur le suffrage censitaire, restreignant ainsi l'accès au pouvoir aux seuls seigneurs. Mais l'habitude est prise très tôt, dès le 17<sup>ème</sup> siècle à Québec, de rassembler les colons dans des réunions publiques, les conseils de fabriques par exemple, pour discuter des affaires de la colonie. Lorsque le peuple désapprouvait une décision, il réagissait sous forme de protestation publique en se rassemblant, comme c'était surtout le cas dans les villes par exemple. Il est clair que dans le contexte colonial d'une population restreinte, les francophones avaient pris l'habitude d'un certain dialogue avec leurs seigneurs, en développant des habitudes de "démocratie de proximité" - que l'on retrouve dans les colonies anglaises en Amérique du Nord par ailleurs. On peut imaginer dès lors que le remplacement de ce fonctionnement semi-démocratique par le système parlementaire anglais, dont la répartition des pouvoirs vise à éradiquer le poids du populaire, risquait de perturber la population francophone. Durham fait allusion à ces institutions françaises coloniales qu'il présente comme "apparemment populaires avec un semblant d'ordre"<sup>7</sup>. Mais l'habitude est prise chez les colons de manifester leur mécontentement, et ce trait va apparaître aux yeux des Anglais comme un trait caractéristique de la « race » ou de la « nationalité » française. Durham, comme d'autres voyageurs ou visiteurs anglais, va régulièrement assortir ses descriptions des colons Canadiens français d'adjectifs soulignant leur valeur morale, héritée de leur caractère français d'origine. Les clichés fusent, Durham les perçoit comme râleurs, revendicatifs, voire excitables, et prompts à la querelle : "les catégories sociales les plus dures", "les ennemis les plus puissants et les plus excitables", "les passions violentes", "les desseins sanguinaires", "sans foi, ni loi et vicieux".<sup>8</sup> Nous retrouvons ce type d'adjectifs dans les discours britanniques sur le peuple français au moment de la révolution française.

Pour le Whig Durham, un système de gouvernement qui prend en compte les considérations de la populace, met en péril le bon fonctionnement de la colonie, introduit du "désordre" et l'empêche de progresser. C'est une des raisons qu'il avance pour expliquer le retard commercial, culturel et politique de la colonie française. La conquête aurait dû leur apporter, selon Durham, un nouveau système de gouvernement qui aurait pu les sortir du marasme si les "Canadiens" n'avaient pas continué à maintenir leurs lois, leur langue et leur religion : "Les mauvaises institutions de la colonie ont rendu les leaders des Français déplorablement inefficaces."<sup>9</sup>

En 1791, lors de la division de la Nouvelle-France en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, les constitutions des deux colonies précisent qu'elles doivent créer des institutions politiques sur le modèle anglais dit de "*representative government*". Une assemblée et deux conseils, législatif et exécutif, reproduisent approximativement la division entre Chambre des Communes et Chambre des Lords, sous la direction d'un conseil exécutif dirigé par un gouverneur nommé par Londres, représentant du roi. C'est au gouverneur que revient l'autorité de nommer les membres du conseil, car seuls les membres de l'assemblée sont élus. Normalement, l'équilibre des pouvoirs permet l'exclusion des masses populaires puisque l'élection à l'assemblée est basée sur le suffrage censitaire, tandis que les deux conseils sont composés de membres de l'élite coloniale nommés par le gouverneur, garantissant ainsi un contrôle de la chambre basse. Le système constitutionnel britannique triomphe sur les institutions de l'ancien régime autocratique français, elles-même renversées

---

<sup>7</sup> "apparently popular institutions with a semblance of order ", *Report*, p.37

<sup>8</sup> "the ruder order of the people", "the more prominent and excitable antagonists...", "the fierce passions", "sanguinary designs", "the lawless and vicious", ces adjectifs sont cités et répétés tout au long du rapport lorsque Durham décrit les patriots canadiens à ses lecteurs.

<sup>9</sup> "The bad institutions of the colony rendered the leaders of the French deplorably deficient", *ibid*, p.17



en France, Durham s'exclame : "La supériorité de l'intelligence politique et pratique des Anglais ne peut être contestée."<sup>10</sup>

Cependant, en Amérique du Nord, à la différence de la Grande Bretagne, le suffrage censitaire est relativement peu élevé (12% de la population vote en Amérique du Nord contre 4% en Grande Bretagne en 1791). Le droit de vote élargi permet normalement d'élire à l'assemblée des membres, souvent issus des classes moyennes, en charge de défendre les aspirations de leurs électeurs, et non simplement de défendre les intérêts d'une caste ou deux. En fait, dès l'introduction des institutions britanniques dans la province, la majorité francophone trouve naturellement sa place dans la Chambre basse qu'elle va dominer grâce au Parti Canadien dont les représentants appartiennent aux classes moyennes francophones. Ils sont élus par les ouvriers et les agriculteurs dans les villes et dans les campagnes.

Le Parti Canadien devient Parti Patriote en 1827, c'est à dire le parti de la "patrie" que ses leaders identifient au Canada et non à la France. Les membres de ce parti ne sont pas nécessairement d'origine française car on compte dans ses rangs des colons anglais qui considéraient aussi le Canada comme leur *patria*. Le discours des patriotes va se rapprocher très rapidement de la démarche des illustres patriotes américains de 1776 dans l'articulation de leurs demandes politiques. Face au Parti Patriote à tendance libérale, majoritaire à la Chambre, on trouve le parti du pouvoir, c'est à dire le parti anglais, à tendance Tory. Cette "oligarchie" coloniale est majoritairement représentée aux deux conseils composés de membres nommés par le gouverneur. Dans ses doléances au gouvernement britannique, l'assemblée met régulièrement en avant son manque de pouvoir face à l'hégémonie politique de la minorité britannique conquérante représentée par les haut-fonctionnaires de la colonie, nommés à vie par le gouverneur, ou les membres des conseils tout aussi immuables même lorsque les gouverneurs changent.

En fait, l'absence de responsabilité ministérielle ("*responsible government*") dans le système constitutionnel anglais colonial devient progressivement un problème qui amène des dysfonctionnements politiques dans le Bas et le Haut Canada, mettant bien en avant l'absence de querelles de "nationalités" comme seule origine du problème, en dépit des conclusions de Durham. Il s'agit plutôt aux patriotes des deux colonies de faire entendre les intérêts de la majorité dont la souveraineté est limitée par les agissements autocratiques d'une clique. Les deux colonies stagnent économiquement car les votes des représentants dans les assemblées sont régulièrement rejetés par les conseils dès que les intérêts des deux factions sont en concurrence. De même, les fonctions de l'assemblée se résument à voter la liste civile, c'est à dire la liste des subsides pour payer les haut-fonctionnaires, souvent peu coopératifs avec les canadiens et peu intéressés de développer la "Nation Canadienne". En 1832, les Canadiens font part au Parlement de la mère-patrie, à Westminster, des problèmes que pose l'absence d'éligibilité du conseil législatif. Les griefs de l'assemblée semblent avoir été écoutés et entendus par le Parlement mais la constitution n'est pas révisée et le discours de l'orateur de l'assemblée du Bas-Canada, Louis-Joseph Papineau, exprime sa déception envers le manque de soutien de ce grand Parlement pourtant si fervent défenseur des libertés.

M. l'Orateur Papineau dit que les plaintes amères et générales portées à plusieurs reprises contre les conseils n'avaient jamais été redressées, et ne pouvaient pas l'être, tant qu'ils seraient composés comme ils l'étaient. Il en était de même dans le Haut-Canada. Les conseils législatifs, tels qu'ils étaient constitués dans les deux Canadas, étaient une expérience politique qui [avait] produit le mécontentement et le désappointement. Dans tout l'empire colonial de la Grande-Bretagne, aucune colonie ne surpassait le Canada par l'étendue, la fertilité, la salubrité du climat, aucune n'était de plus de valeur pour l'Angleterre, et cependant, il n'y en avait aucune où dans la législation intérieure la voix du peuple fut plus étouffée. La résistance opiniâtre du conseil législatif à la plupart des mesures désirées par le peuple, faisait du système représentatif une moquerie; les travaux des représentants devenaient illusoires, quand ils avaient à être détruits

<sup>10</sup>

"The superior political and practical intelligence of the English cannot be disputed.", *ibid*, p.17

par la volonté de huit ou dix hommes appelés au conseil par un hasard aveugle, ou par un favoritisme plus aveugle encore.<sup>11</sup>

On note ici les accents patriotiques de l'orateur lorsqu'il parle du Canada et de son avenir, qu'il envisage dans l'empire britannique. Papineau ne met pas avant de préjugés de nationalités ou de querelles de races. Il n'agit pas les atouts symboliques de la nation comme pourrait le faire un véritable leader nationaliste: famille, patrie, communauté contre l'ennemi, autour du drapeau ou des valeurs françaises. L'objet des querelles au Bas-Canada en 1832, est bel et bien d'ordre politique. Il s'agit d'un peuple, toute nationalité, religion ou race confondue comme le maintiendra Papineau jusqu'à la veille du conflit<sup>12</sup>, qui exprime son souhait d'obtenir davantage de souveraineté face à un pouvoir tenu par une poignée d'hommes qui agit sans contrôle. Si un conseil législatif élu leur était accordé, les affaires du pays pourraient enfin reprendre dans l'intérêt de tous, colons et empire. En février 1834, l'assemblée se résout à voter 92 résolutions, qui ressemblent fortement, par leur style et par leur contenu, à la liste des griefs établis par les délégués américains à l'issue du premier "*continental congress*" de 1774. Les résolutions sont discutées lors de réunions publiques à Québec et Montréal et des pétitions de soutien les accompagnent à Londres pour montrer l'adhésion du peuple (vraisemblablement de la bourgeoisie citadine<sup>13</sup>) aux décisions de son assemblée. Comme leurs illustres prédécesseurs, les patriotes canadiens osent adresser leurs griefs à Londres, sûrs du soutien de certains parlementaires (Labouchère, Hume, Roebuck, Lord Brougham et dans une certaine mesure Lord Howick). Mais les ministres et le parlement britannique refusent de modifier la constitution et recommandent même au nouveau gouverneur en place, Lord Gosford, de réaffirmer son pouvoir et celui de ses conseils.

Les querelles de partis se font de plus en plus sentir à l'assemblée mais aussi dans les rues et dans les campagnes où les parlementaires du Parti Patriote n'hésitent pas à se déplacer pour faire connaître leurs libertés politiques au peuple canadien (français ou anglais de souche). La presse patriote est censurée, voire suspendue, comme les presses du journal patriote de langue anglaise *The Vindicator* qui sont saccagées par un groupuscule à la solde du pouvoir impérial. Certains leaders sont arrêtés par les fonctionnaires de justice qui n'ont pas démissionné. Les patriotes encouragent le boycott des produits anglais. Le conflit politique prend une tournure plus violente fin novembre 1837 lors de deux rébellions ouvertes dans les comtés de St Denis et St Charles. Les troupes britanniques interviennent contre des miliciens armés, certains leaders politiques du Parti Patriote, dont Papineau, s'enfuient en Amérique dès la fin des émeutes, dépassés par la tournure qu'ont pris les événements. Les miliciens sont vaincus à St Charles, ils sont arrêtés et attendront pour être jugés l'arrivée de Durham. Quelques jours après la fin des batailles au Bas-Canada, la situation s'enflamme au Haut-Canada, le blocage constitutionnel ayant produit les mêmes effets. Le soutien des "patriotes" américains pour la cause canadienne est plus évidente dans le Haut-Canada et la situation restera tendue jusqu'à la fin de 1838. Les constitutions des deux provinces sont suspendues, la loi martiale imposée dès 1837.

La nomination de Lord Durham à la tête du gouvernement des deux colonies doit permettre de régler ces querelles politiques. C'est d'ailleurs le but de sa mission et de celles de ceux qui l'entourent, du moins est-ce ainsi que la Reine Victoria la lui présente:

---

<sup>11</sup> Discours de Louis-Joseph Papineau du 16 janvier 1832, rapporté par Yvan Lamonde, C. Larin ed., *Louis-Joseph Papineau, un demi-siècle de combats, interventions publiques*, Québec, éditions Fides, 1998, p.200 (je souligne)

<sup>12</sup> "Concitoyens! Frères d'une affliction commune! Vous tous, de quelqu'origine, langue ou religion que vous soyez, à qui des lois égales et les droits de l'homme sont chers...", extrait du discours de Papineau à l'assemblée des six comtés, 24 octobre 1837, *ibid*, p.501

<sup>13</sup> mentionné dans une lettre de Papineau à sa femme Julie du 13 mars 1834, in *Lettres à Julie*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Québec, édition du Septentrion, 2000.

En notre cousin bien aimé et notre conseiller, John George Comte de Durham, nous plaçons notre confiance... Nous vous avons choisi et nommé... afin d'être notre Général en chef et Gouverneur en chef... et notre Haut Commissaire pour le règlement de certaines questions importantes qui concernent les provinces du Bas et du Haut Canada et la forme et l'avenir du gouvernement des provinces sus mentionnées. Par la présente, nous vous accordons pouvoir et autorité... en utilisant tout moyen légal pour enquêter et dans la mesure du possible arranger toute question afférente aux Provinces du Bas et du Haut Canada... en respectant la forme et l'administration du gouvernement civil dans les deux provinces."<sup>14</sup>

Il s'agit bien ici d'une mission visant à rétablir les constitutions dans chacune des colonies, et à remettre sur pied ("*to adjust*") les institutions politiques et civiles en prenant en compte les doléances politiques des sujets ("*respecting*"). La reine ne différencie pas les problèmes de l'une ou l'autre des provinces, ce qui tend à montrer que les demandes "nationalistes" ou les querelles de "nation" n'avaient visiblement pas été considérées comme à l'origine du problème colonial. Pour Charles Buller qui accompagne Durham après que celui-ci lui l'ait personnellement demandé, le problème des colonies canadiennes est aussi clairement d'origine politique. Il a suivi les débats à la chambre et les discours de Roebuck sur les déficiences d'une constitution coloniale sans conseil législatif élu et la dérive des pouvoirs aux mains de certains fonctionnaires ou membres non élus dans les deux provinces. C'est Durham qui sur le bateau qui les amène à Québec détrompera Buller et lui affirmera clairement, avant même d'avoir commencé son enquête ou pu observer la situation présente dans la colonie, que le problème est tout autre, il provient de querelles de nationalités, provoquée et exacerbée par les français. Buller découvre ainsi les préjugés de Durham qui vont fausser toute enquête sur les véritables sources des rébellions. Buller nous apprend qu'avant même d'arriver à Québec, Lord Durham s'était fait sa propre opinion ("*He had made up his mind*"). Les canadiens-français, esprits pervers et étroits, étaient coupables de défendre une "nationalité" sans avenir comme il va le démontrer dans la première partie de son rapport. Pour en finir avec cette menace nationaliste au sein de l'empire britannique, il faut pour Durham bien évidemment prendre la défense de la nationalité dominante et imposer le caractère britannique sur la province. Buller fait part dans son journal de ses premiers réflexions sur la situation du Canada au moment du départ pour la colonie et des doutes que le nouveau gouverneur Durham fait germer en lui. :

Je pensais que les insurrections avaient été provoquées par de longues injustices, et déclenchées à la suite de l'imbécillité déplorable de notre politique coloniale; et je pensais que notre soutien réel devrait aller vers le peuple dont les buts ultimes étaient justes, bien que la conduite déplorable de certains, les avait menés à la rébellion. Mais Lord Durham, dès le départ, avait une analyse bien plus perspicace de la situation, il voyait l'esprit étroit et vicieux qui se rôdait derrière les exactions des Canadiens français, et tandis qu'il était prêt à traiter les individus avec justice et pardon, il était convaincu qu'il ne fallait faire preuve d'aucune grâce à l'égard des ridicules prétentions de cette race, et qu'il devait s'appuyer sur le soutien des sentiments anglais, et chercher à rendre le Canada complètement britannique.<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> "To our right trusty and right well-beloved cousin and councilor, John George Earl of Durham... We have constituted and appointed you... to be our Captain General and Governor-in-chief... to be Our High Commissioner for the adjustment of certain important questions depending in the said Provinces of Lower and Upper Canada respecting the form and future government of the said Provinces. We do hereby give and grant unto you full power and authority... by all lawful ways and means to inquire into, and as far as may be possible, to adjust all questions depending in the said Provinces of Lower and Upper Canada... respecting the form and administration of the civil government thereof respectively..." , Royal Commission to Lord Durham, 31 mars 1838, reproduite dans les premières pages du *Report*.

<sup>15</sup> "I looked on that insurrection as having been provoked by the long injustice, and invited by the deplorable imbecility of our Colonial policy; and I thought that our real sympathies ought to be with a people whose ultimate purposes were right, though by the misconduct of others, they had been driven into rebellion. But Lord Durham from the first took a far sounder view of the matter: he saw what narrow and mischievous spirit lurked at the bottom of all the acts of the French Canadians, and while he was prepared to do the individuals full justice, and justice with mercy, he had made up his mind that no quarter should be shown to the absurd pretensions of race, and that he must throw himself on the support of the British feelings, and aim at making Canada thoroughly British". Charles Buller, *Sketch of Lord Durham' mission to Canada*, 1838, Durham Papers, n°23, vol 1, (je souligne)

## Durham et la "nationalité" française au Canada.

Quels arguments Durham utilise-t-il pour convaincre les parlementaires anglais, même les plus radicaux et les plus humanistes, qu'il y va de l'avenir de leur empire de mettre un terme à la "nationalité" française et à ses velléités "nationalistes" au Canada. Comment parvient-il à les persuader que les problèmes du Bas-Canada sont différents de ceux du Haut-Canada en dépit du fait que ces derniers, jusqu'au secrétaire aux colonies, sont convaincus qu'un dysfonctionnement des pouvoirs est en grande partie à l'origine des insurrections et échauffourées. En réalité, Durham réussit à manipuler son lectorat et lui offre pour lecture une liste de préjugés anti-français sous le couvert d'une enquête minutieuse et d'analyses s'appuyant sur des faits avérés. Au début de son rapport, il infirme toutes les idées que les parlementaires anglais avaient pu se faire de la situation au Bas Canada à partir des comptes-rendus, des courriers et des listes de griefs exposés par les correspondants de l'assemblée au Parlement de Londres. Durham ouvre son rapport en affirmant que tous, lui le premier, ont été bernés par ces rapports.

Je partageais avec mes compatriotes l'illusion que la source originelle et permanente du mal se trouvait dans les défauts des institutions politiques des provinces...qu'il suffirait d'introduire une pratique plus mesurée dans l'administration du gouvernement pour annuler toute cause de plainte ou toute opposition.<sup>16</sup>

Il le découvre rapidement grâce à l'enquête qu'il mène sur le terrain et les contacts qu'il prend avec les acteurs de la vie politique au Bas Canada, c'est à dire avec les membres du parti anglais. Selon lui, les parlementaires ont été manipulés. Il existe sans doute un certain dysfonctionnement dans les institutions politiques coloniales, mais le véritable problème au Bas-Canada vient de l'antagonisme des deux "nationalités", voire des deux "races", française et anglaise. Durham prend beaucoup de précautions pour arriver à cette conclusion, afin de montrer que c'est en toute absence de préjugés, et sur des faits concrets qu'il se forge cette opinion. Cependant, il affirme dès la page 4 qu'il est maintenant convaincu que son devoir est d'éliminer le problème de conflit entre les "nationalités":

L'expérience et la réflexion me convainquaient plus profondément chaque jour de l'importance de la décision qu'il était de mon devoir de prendre, il m'apparaissait de plus en plus clairement que cette décision devrait être rapide et définitive.<sup>17</sup>

Durham se refuse ensuite à analyser le problème canadien en terme politique. Il persuade ses lecteurs que les français ont prétendu être des libéraux, alors qu'ils n'étaient que des conservateurs, voire de dangereux révolutionnaires. Ils avaient réussi à persuader quelques parlementaires anglais, en déformant la réalité pour mieux les manipuler. Il y voit plutôt les petites revendications d'une petite "nationalité" qui refusait le progrès politique et social que leur offrait l'empire britannique et utilisait leur majorité à l'assemblée pour mieux perpétuer leurs lois ancestrales, pourtant caduques depuis la Révolution. Durham joue de cette naïveté dans sa manière de présenter ses conclusions dans son rapport. La démonstration est logique, le discours clairement objectif. Comment ne pas croire un libéral affirmant qu'un groupe de patriotes a prétendu se battre pour des valeurs libérales, qui n'en sont pas. Grâce au témoignage de Charles Buller, que nous avons évoqué plus haut, nous savons que Durham n'a pas eu besoin de mener d'enquête pour affirmer que les Canadiens avaient fomenté une

<sup>16</sup> "I had still in common with most of my countrymen, imagined that the original and constant source of evil was to be found in the defects of the political institutions of the provinces...that merely the introduction of a sounder practice into the administration of the government would remove all causes of contest and complaint", *Report*, p.4

<sup>17</sup> "Every day's experience and reflection impressed more deeply on my mind the importance of that decision which it would be my duty to suggest, it became equally clear that that decision must be prompt and final.", *ibid*, p.4

insurrection en raison de leur haine contre les Anglais, puisque ce dernier confiait à Buller que son analyse était déjà faite avant même son départ pour la colonie.

Il ne faut pas chercher loin la source des préjugés de Durham. Ce dernier ne fait que reprendre des commentaires souvent avancés par les gouverneurs britanniques qui se succédèrent rapidement au Bas-Canada, au début du dix-neuvième siècle. Ainsi Lord Dalhousie souligne dès 1825 la fin d'une histoire et d'un mode de vie, ceux du peuple francophone en pleine décadence, puisqu'il n'a plus d'élite pour le diriger. :

L'état d'appauvrissement auquel toutes les vieilles familles canadiennes françaises sont réduites. Leurs propriétés terriennes ont disparu suite aux partages entre héritiers et le manque de moyens consacrés à l'éducation, leur manque de fierté et de travail.<sup>18</sup>

Tout comme ses prédécesseurs, Durham imagine que le peuple canadien est victime de la dégénérescence de sa "nationalité". La "race" française n'aurait que trop perduré, vivant grâce à la volonté anglaise depuis la conquête, ou plutôt en l'absence de volonté anglaise de l'angliciser. Il blâme les errements des gouvernements Tory de l'époque qui au lieu de porter un coup fatal à la nationalité française vaincue en lui imposant fermement des valeurs anglaises, avaient poursuivi une politique d'accommodation favorable aux français. En effet, au matin du 13 septembre 1759, les troupes britanniques marchaient sur Québec, et les français se rendaient aux Anglais officiellement en septembre 1760. En attendant le traité de Paris, qui déterminait le sort de cette Nouvelle France conquise par les Britanniques, ces derniers occupèrent la colonie à l'aide des 55 articles de capitulation. Parmi ces articles, trois étaient particulièrement importants puisqu'ils conduisirent les Tories à l'erreur fatale dénoncée par Durham: le maintien de la nationalité française au Canada. Pendant l'occupation, les Britanniques autorisèrent les colons français à continuer leur mode de vie traditionnel et respectèrent leur liberté de culte, les droits à la propriété, la pratique du droit français à l'échelon local, et le français était maintenu "as the 'language of the country'". Il est vrai qu'en 1760, la France et ses philosophes étaient au centre de l'Europe des Lumières. Les gouverneurs nommés à Québec étaient alors des aristocrates, grands humanistes et grands admirateurs de la société française et de ses raffinements. Ils leur étaient difficile de prononcer l'éradication d'un mode de vie et d'une langue qu'ils appréciaient par ailleurs.

Il faut aussi noter que pour la première fois de son histoire coloniale, la Grande Bretagne était confrontée à la conquête d'un peuple non-indigène, dont l'allégeance à la Couronne britannique n'était pas automatique, dont les traits nationaux étaient très marqués et dont la population était supérieure numériquement à la population anglaise présente. Cette situation particulière peut expliquer la "mansuétude" des gouverneurs anglais à l'égard des Français. En 1763, la Nouvelle France représentait un potentiel agricole intéressant, déjà développé dans les seigneuries le long du fleuve. La population était stabilisée par la présence d'aristocrates français, les seigneurs, qui employaient les "habitants" comme métayers ou ouvriers agricoles. Globalement, les Britanniques cherchèrent à imposer l'autorité coloniale britannique en s'alliant plutôt qu'en s'aliénant l'aristocratie française, attachée comme eux aux valeurs royalistes et au respect de l'ordre établi, à un moment où la révolte grondait dans les colonies américaines. Pour Durham, "Le gouvernement avait délibérément constitué les Français en une majorité et avait reconnu et renforcé leur caractère national distinct."<sup>19</sup> Le *Quebec Act* de 1774 entérina cette acceptation des valeurs francophones, et en 1791, le système constitutionnel britannique fut imposé au Canada. Le gouvernement britannique y

---

<sup>18</sup> "The impoverished state to which all the Old Canadian Families are reduced. Their landed properties have vanished by subdivision into children's portions and the want of means of education, pride and of industry", Lord Dalhousie to the Colonial Secretary Earl Bathurst, 5 July 1825, Dalhousie Papers.

<sup>19</sup> "The government deliberately constituted the French into a majority and recognized and strengthened their distinct national character." *Report*, p.24

créa deux colonies, le Haut et le Bas-Canada, reconnaissant distinctement deux nationalités au sein de ces territoires britanniques puisque le Bas-Canada comptait une majorité de francophones. Pour Durham, ce fût la deuxième erreur fatale pour le gouvernement Tory qui entérinait au lieu qu'il éradiquait la nationalité française: "La nationalité des Canadiens français fût ainsi cultivée et utilisée comme moyen de séparation entière et perpétuelle de leurs voisins."<sup>20</sup>

Avec la philosophie d'un libéral du 19<sup>ème</sup> siècle, loin de l'humanisme de ses pairs du siècle passé, Lord Durham critique leur démarche qui avait consisté à perpétuer une "nationalité" vaincue et donc vouée à la dégradation certaine. Selon lui, la "nationalité" française a été maintenue de manière artificielle ("*cultivated*") depuis la Conquête. Le libéral Durham expose dans son rapport ce qui aurait dû être la première leçon du "principe des nationalités"<sup>21</sup>: le déterminisme lié à la conquête. Selon lui, un peuple conquis par les armes est forcément un peuple sans valeur et sans caractère. Sa conquête par un peuple d'une "nationalité" supérieure signale sa fin inéluctable. Si ce peuple a été conquis, c'est qu'il n'avait pas de projet politique, pas de cohésion "nationale", pas de leaders capables de le mener à la victoire. Il doit donc se soumettre à la loi du plus fort, c'est à dire à la "nationalité" du vainqueur qui lui redonnera caractère et valeur. Le discours est aussi impérialiste que celui basé sur le principe de la supériorité des "races" qui avait autorisé les britanniques à coloniser des territoires autochtones ou aborigènes au 18<sup>ème</sup> siècle. Ici, il est difficile à Durham de justifier la conquête par la théorie de la classification des "races" car les deux "races" en présence sont d'égale valeur. Par contre, il applique au concept de "nationalités", composé de caractéristiques culturels, sociaux et politiques, le discours de Shaftsbury ou Bolingbroke sur la supériorité du "génie national". Cette théorie est une évolution d'un concept développé au 17<sup>ème</sup> siècle basée autour du principe de "caractère national". Sous la plume des penseurs anglais, l'idée de caractère était devenue celle de "génie" utilisée par l'Angleterre pour se placer au-dessus des autres nations au moment des conquêtes et révolutions au siècle des Lumières. Le "génie anglais" brillait par sa monarchie constitutionnelle, garante de stabilité nationale. Il brillait dans la puissance de son empire en Inde et en Amérique, et il illuminait de son pragmatisme – à travers science et inventions - l'Europe pré-industrielle dès 1760. L'idée de progrès était le juge suprême dans cette compétition au génie. Ainsi pour Durham, puisque la "nation" française était vaincue en Nouvelle France, les français devenaient une nation sans génie. Ils auraient dû se soumettre à la "nationalité" du vainqueur. Au Bas Canada, les français eurent malgré tout l'autorisation de maintenir leur "nationalité" pour des raisons stratégiques. Cette décision a été fatale aux Britanniques puisqu'elle avait été prise à l'encontre des principes du déterminisme historique et de la loi du progrès, les deux chevaux de bataille du libéralisme anglais.

Même en supposant qu'il était possible d'exclure la race anglaise de toute région du continent nord-américain, toute personne qui a observé le progrès de la colonisation anglo-saxonne en Amérique, sera forcée de constater que tôt ou tard, la race anglaise était sûre de dominer même numériquement au Bas Canada, comme ils dominent déjà par la supériorité de leur connaissance, de leur énergie, de leur travail et de leur richesse. En conséquence, l'erreur est de préserver une nationalité canadienne française au coeur de colonies et d'états anglo-américains.<sup>22</sup>

---

<sup>20</sup> "The nationality of the French Canadians was therefore cultivated, as a means of perpetual and entire separation from their neighbours", *ibid*, p.26

<sup>21</sup> Cette théorie est abordée par Eric Hobsbawm dans *Nations and Nationalism since 1780*, Cambridge, Canto, 1990, p.34

<sup>22</sup> "Even on the assumption that it was possible to exclude the English race from any part of the North American continent, it will be acknowledged by everyone who has observed the progress of Anglo-Saxon colonization in America, that sooner or later the English race was sure to predominate even numerically in Lower Canada, as they predominate already, by their superior knowledge, energy, enterprise, and wealth. The error, therefore is to preserve a French Canadian nationality in the midst of Anglo-American colonies and states", *ibid*, p.27

Durham est parfois ambigu lorsqu'il s'agit de décrire la situation canadienne. En effet, si ses conclusions sont claires et sans appel quant à l'éradication du mouvement nationaliste, sa démonstration sur les raisons de cette décision finale sont confuses, mais nous pouvons noter une constante: son continuel dénigrement des francophones et de leur cause. Les revendications nationalistes des francophones sont la cause du retard que la colonie a pris économiquement en dépit de son grand potentiel. L'assemblée a été utilisée par des leaders démagogues, Louis-Joseph Papineau par exemple, qui ont manipulé leur peuple, naïf et inculte, en lui faisant croire qu'il devait résister au progrès, représentés par les entrepreneurs britanniques, et préserver leurs valeurs françaises et leur mode de vie ancestrale. Nous allons voir que Durham juge cette "nationalité" comme non-viable et à ce titre elle mérite d'être éradiquer, pour le bien des colons canadiens: "Ils demeurent une vieille société stagnante dans un monde nouveau et progressif."<sup>23</sup>

Quant à la dimension politique du projet des français, la "nation canadienne", au cœur de la cause des patriotes, le libéral Durham va la représenter comme une aberration, une cause perdue sans réel projet national puisqu'elle est défendue par une minorité seulement. Ainsi, en utilisant des critères empiriques et pseudo-scientifiques mêlant déterminisme et évolutionnisme, il va établir une classification entre les deux nationalités, plaçant les Britanniques au-dessus des Canadiens français, de manière à convaincre ses lecteurs de l'opportunité que devraient représenter les valeurs britanniques pour ce peuple conquis et sur le déclin. Au nom du progrès, la nationalité anglaise doit être imposée à ce peuple, "simplement pour le bien de ce peuple."<sup>24</sup>

Ils s'accrochent à d'anciens préjugés, d'anciennes coutumes, d'anciennes lois, non parce qu'ils en retirent des bénéfices, mais avec la ténacité irraisonnable d'un peuple sans éducation et conservateur. [...] La conquête les a peu changés. Les classes supérieures et les habitants des villes ont adopté certaines coutumes et sentiments anglais, mais la négligence constante du gouvernement britannique a laissé la masse du peuple sans institutions qui les auraient élevés vers la liberté et la civilisation.<sup>25</sup>

Pour Durham, il s'agit d'abord de sauver les élites, aristocrates et bourgeois, ceux qui ont toujours selon Durham coopéré avec le pouvoir impérial. Ces élites sont victimes de leur origine nationale, c'est à dire de leurs anciennes lois, et de leur langue, devenue étrangère au Canada. Pour leur progrès social, économique et politique, il faut leur offrir la possibilité de s'angliciser. Durham transforme donc son discours radical sur l'éradication en argument positif, offrant à ce peuple à la dérive une seconde chance: " C'est pour les sortir de cette infériorité que je désire donner aux Canadiens notre caractère anglais... mais en dépit de la haute libéralité du gouvernement britannique, il est impossible dans cette compétition générale générée par cette large population, d'offrir une position équitable à ceux qui s'expriment dans une langue étrangère."<sup>26</sup> Lorsque les élites seront sauvées et anglicisées, elles pourront à leur tour sortir le peuple du marasme économique et social dans lequel il se trouve. Durham blâme les agitateurs du Parti Patriote d'avoir volontairement maintenu le peuple dans l'ignorance pour mieux les manipuler. Encore une fois les clichés sur la paysannerie française manipulée par des Robespierres régicides ou des Napoléons

<sup>23</sup> "They remain an old and stationery society, in a new and progressive world.", *ibid*, p.16

<sup>24</sup> "for the good merely of that people", *ibid*, p.111

<sup>25</sup> "They cling to ancient prejudices, ancient customs, ancient laws, not from any strong sense of their beneficial effects, but with the unreasoning tenacity of an uneducated and unprogressive people... The conquest has changed them but little. The higher classes and the inhabitants of the towns have adopted some English customs and feelings, but the continued negligence of the British government left the mass of the people without the institutions which would have elevated them to freedom and civilization.", *ibid*, p.11

<sup>26</sup> "It is to elevate them from that inferiority that I desire to give to the Canadians our English character... but it is impossible for the utmost liberality on the part of the British government to give an equal position in the general competition of its vast population to those who speak a foreign language.", *ibid*, p.111

démagogues et sanguinaires affleurent à la surface du discours. Durham a du mal à se détacher de ses préjugés anti-français pour décrire la situation au Bas-Canada. Les français sont dépendants malgré eux de leurs traits "nationaux" et le déterminisme historique leur dicte leur conduite.

Les institutions de la France pendant la période de la colonisation du Canada étaient sans doute plus que celles de toute autre nation européenne calculées pour réprimer l'intelligence et la liberté de la grande masse du peuple. Ces institutions suivirent le colon canadien de l'autre côté de l'Atlantique. Le même despotisme centralisateur, désorganisé, conservateur et répressif s'étendit à lui.<sup>27</sup>

Lorsqu'il suggère que la nationalité française est très nettement inférieure dans le Bas Canada, il est parfois difficile de savoir si les commentaires de Durham ne concernent pas aussi la nationalité française en Europe. Le ton est parfois très généralisateur: "Je ne connais pas de caractères nationaux qui dénotent et s'enferment dans une infériorité aussi désespérée."<sup>28</sup> C'est là peut-être la deuxième règle que Durham cherche à instituer pour justifier la domination d'une nationalité sur une autre. Dans le cas d'une nationalité qui stagnerait, c'est à dire qui n'aurait aucune perspective de développement et qui refuserait d'apporter des valeurs progressistes à son peuple par l'éducation en le maintenant dans l'ignorance, le "principe des nationalités" dicterait qu'une nationalité non-viable devrait être assimilée par une nationalité plus dynamique. Les critères pour juger de la non-viabilité de cette "nationalité" sont nombreux, Durham en choisit plusieurs: l'absence de projet politique, l'absence de progrès économique et l'absence de progrès artistique. Durham affirme que les Canadiens français sont un peuple "sans histoire et sans littérature"<sup>29</sup>, car il n'existe au Bas Canada aucune littérature autochtone. Les français du Canada n'auraient accès au monde des arts et des idées qu'à travers des ouvrages importés de France et leurs seules sources d'information dignes de ce nom seraient en langue anglaise. Le commentaire est sans appel, quel intérêt y aurait-il à maintenir un peuple qui se complaît dans une telle inculture, sans intellectuels ou artistes. Leur langue les prive de l'accès à la culture britannique si "civilisée"<sup>30</sup>. Cette conclusion parle d'elle-même. On imagine que l'argument humaniste vise à convaincre les Lords.

Le rapport Durham cherche aussi à convaincre les parlementaires des Communes en mettant en avant les intérêts utilitaristes de son projet d'éradication et d'union. Il convaint d'ailleurs l'auteur de *Utilitarianism, Liberty and Representative Government*, John Stuart Mill. Ce dernier lui consacre un long article, dans le *Westminster Review*, en 1839 dans lequel il encense sa conception libérale du gouvernement dans les colonies. Apporter aux canadiens-français les bénéfices du progrès contre leur gré revient à leur permettre d'avoir accès au progrès social, au progrès économique, et au progrès politique. Dans le premier cas, nous avons vu que les élites, une fois acquise au caractère "anglais", renieront leur attachement à leurs lois obsolètes et caduques pour certaines, entraînant le peuple à leur suite. Quant au progrès économique, si les Canadiens veulent voir leur colonie se développer commercialement, il leur faudra se laisser convaincre par l'esprit britannique de laissez-faire et abandonner "le caractère peu entreprenant des Français."<sup>31</sup> D'après Durham, il est déjà évident de voir combien la colonie a stagné depuis plusieurs années en raison du conservatisme du Parti Patriote à l'assemblée: "La population anglaise, une population émigrante et entreprenante, eux [les patriotes] regardaient avec une jalousie et un dégoût

---

<sup>27</sup> "The institutions of France during the period of the colonization of Canada were perhaps more than those of any other European nation calculated to repress the intelligence and freedom of the great mass... These institutions followed the Canadian colonist across the Atlantic. The same central, ill-organized, unimproving and repressive despotism extended over him", *Report*, p.20 (je souligne)

<sup>28</sup> "I know of no national distinctions marking and continuing a more hopeless inferiority." *Report*, p.111

<sup>29</sup> *Report*, p.112, "They are a people with no history and no literature."

<sup>30</sup> *ibid*, p.112

<sup>31</sup> "the unenterprising character of the French", *Report*, p.27



considérable le progrès et l'accroissement de ceux qu'ils considéraient comme une race étrangère et hostile."<sup>32</sup> Il omet de préciser que les nombreux conflits entre les conseils rivaux avaient retardés le passage de réformes économiques, tout occupés qu'ils étaient à régler leurs problèmes constitutionnels. Il est clair que le dynamisme économique des britanniques et le potentiel des deux colonies sont autant d'arguments qui peuvent convaincre les parlementaires britanniques, impérialistes Tory ou Whig libéraux. Ainsi Durham lie l'absence de progrès économique dans le Bas Canada à l'obsession des "nationalistes" à préserver un mode de vie ancestrale basé sur l'agriculture, dans les seigneuries, préservant leur patrie de toute interaction économique avec l'étranger. Ils sont jaloux de caractère et refusent de voter des réformes économiques proposés à l'assemblée par les représentants britanniques. Ils cherchent à tout prix à préserver leurs petits intérêts et refusent toute construction de routes, ou de canaux ou encore de vendre les terres pourtant fertiles que l'assemblée contrôle, au risque de voir s'y établir des colons britanniques. Ainsi le soi-disant projet "nationaliste" des patriotes les aveugle et maintient la colonie britannique dans un état d'infertilité et d'improductivité. Dans l'Angleterre industrielle triomphante de 1839, de tels arguments, même fallacieux, sur le danger du nationalisme pour le développement économique d'une partie de l'empire fait mouche au Parlement où les intérêts des parlementaires libéraux souffrent du maintien des "*Corn laws*", symbole du conservatisme des grands propriétaires terriens. D'ailleurs, Durham ne cache pas que son objectif dès son arrivée à Québec était de remettre sur pied l'économie de la colonie.

Tandis qu'on autorise la situation présente à perdurer, les habitants de ces provinces voient leur personne et leurs biens sans protection, et ils ne peuvent profiter de ce qu'ils possèdent, et n'ont plus d'énergie pour entreprendre. Le développement des vastes ressources de ces immenses territoires est arrêté, et la population, que l'on devrait attirer pour remplir ses territoires et les développer, se dirige vers les états étrangers.<sup>33</sup>

Enfin, quel argument plus convaincant que celui du progrès politique pouvait amener les libéraux, même les plus radicaux à soutenir le plan d'union de Durham pour mettre un terme au "nationalisme" des canadiens-français qui menaçait l'intégrité des institutions britanniques. Durham va montrer à ses lecteurs, que le projet "nationaliste" des français au Bas Canada, la "cause" canadienne qui les a amenés aux rébellions, était sans fondement politique. Il associe parfois la cause de la "Nation canadienne" à un vague sursaut romantique, inspiré par l'imitation de mouvements européens (allemand ou polonais) ou par des principes révolutionnaires d'un autre âge. Durham décrit *ad nauseam* cette cause irréaliste comme perdue d'avance car basée sur des concepts conservateurs et obsolètes. Par ailleurs, il démontre, toujours dans le but de ridiculiser le mouvement des patriotes, que ces derniers ont cherché à imiter les grands patriotes américains, radicaux et démocrates, dont la démarche politique était avant tout anglo-saxonne.

Il donne une description du mouvement soi-disant "nationaliste" qu'il élabore à partir de témoignages qu'on lui rapporte et à partir de sa propre analyse. Il précise à plusieurs reprises dans le début de son rapport que ses écrits sont le résultat de ses seuls jugements, ce qui nous autorise à mettre en doute l'objectivité de ses propos. Il présente le peuple francophone comme un peuple égaré - "misguided"-, capable de se muer en foule déchaînée et exaltée, manipulée par des "ringleaders", qui se bat pour une cause qui n'est pas la sienne mais celle de leurs leaders.

---

<sup>32</sup> "The English population, an emigrant and enterprising population, they (the patriotes) looked with considerable jealousy and dislike on the increase and prosperity of what they regarded as a foreign and hostile race.", *Report*, p. 18

<sup>33</sup> "While the present state of things is allowed to last, the actual inhabitants of these Provinces have no security for persons or property, no enjoyment of what they possess, no stimulus to industry. The development of the vast resources of these extensive territories is arrested; and the population, which should be attracted to fill and fertilize them, is directed into foreign states.", *Report*, p.4

Je l'attribue à l'extraordinaire influence des démagogues canadiens. Où quelle soit, la population la plus illettrée à qui l'on confie du pouvoir politique se trouve ainsi placée entre les mains d'un petit groupe de personnes instruites... Sur cette classe de personnes qui mène ainsi les paysans, le gouvernement n'a jamais réussi à étendre son influence.<sup>34</sup>

Se penchant rarement sur les véritables convictions du Parti Patriote et de ses électeurs, Durham se focalise sur les deux semaines d'insurrection de 1837, qu'il décrit comme une "*rebellion and civil war*"<sup>35</sup>. Là aussi les clichés abondent. Il compare le Bas Canada à une province en état de siège où la révolution gronde. Bien qu'il n'ait pas assisté aux rébellions, il y trouve des similitudes avec les émeutes ou manifestations populaires entourant le débat sur l'extension du droit de vote en Grande-Bretagne. En effet, entre 1817 et 1839, les parlementaires anglais avaient vu gronder aux portes de Westminster des foules d'ouvriers manipulés par quelques leaders radicaux, intellectuels ou journalistes petits bourgeois, qui réclamaient le suffrage universel aux cris de liberté et égalité, en agitant des drapeaux tricolores. En mettant ainsi en avant l'aspect populaire et incontrôlé des patriotes, Durham dresse un tableau très convaincant pour ses pairs, des dangers des discours révolutionnaires et de l'appel à la révolte: "C'est grâce à ce pouvoir que les leaders de l'assemblée ont jusqu'à présent été capables de bouger en masse la population naïve et malléable du pays, dans la direction qu'ils imaginaient juste."<sup>36</sup> En 1831, le souvenir du rejet de la *Reform Bill* par la Chambre des Lords et la démission du gouvernement Grey est encore vif dans les esprits des parlementaires car l'Angleterre avait été sur le point de connaître la révolte de sa "populace" d'autant que l'agitation chartiste semble prendre le relais de l'agitation radicale en 1838. Mais pour des parlementaires libéraux, une foule inculte et analphabète menée par des démagogues, nationalistes francophones ou radicaux anglais, n'est pas capable de porter un projet politique. Elle est juste l'instrument d'une minorité d'hommes semant désordre et violence, et visant à empêcher le bon fonctionnement de la constitution. Ces hommes, "individus ambitieux et calculateurs" ("*designing and ambitious individuals*"), ne sont représentatifs que d'une minorité et donc à ce titre, leurs demandes sont anti-démocratiques et irraisonnables. Les leaders du Parti Patriote, comme les français, avaient adopté la constitution britannique, dont ils n'avaient pas été capables de saisir la grandeur ou les subtilités, sinon pour la manipuler afin d'imposer leur "Nation canadienne" minoritaire<sup>37</sup>.

L'habitude de pratiquer le gouvernement représentatif sur un principe différent [de celui de la constitution britannique] semble être l'écueil sur lequel les imitations continentales des institutions britanniques se sont brisées, et la révolution de 1830 était le résultat inévitable d'une tentative pour maintenir une minorité avec laquelle aucun gouvernement ne pouvait travailler de concert.<sup>38</sup>

---

<sup>34</sup> "I attribute it to the extraordinary influence of the Canadian demagogues. The most uninstructed population anywhere trusted with political power is thus placed in the hands of a small body of instructed persons... Over the class of persons by whom the peasantry are thus led, the government has never acquired influence". *Report*, p.14  
<sup>35</sup> extraits de la Proclamation du 29 juin 1838.

<sup>36</sup> "It is by their agency that the leaders of the assembly have been able hitherto to move as one mass, in whatever direction they thought proper, the simple and ductile population of the country.", *ibid*, p.14

<sup>37</sup> Pourtant, p.117 de son rapport, Durham nous donne des chiffres sur la population francophone et anglophone dans les 2 provinces. Ces chiffres lui permettent de démontrer qu'en réunissant les 2 colonies, alors la population francophone deviendrait une minorité numérique, culturelle et politique. Les chiffres qu'il nous donne sur le Bas-Canada indique cependant pour l'instant en 1838, une supériorité bien marquée de la population francophone qu'il continue à mentionner par le terme de "minorité": 150,000 Anglais contre 450,000 Canadiens francophones au Bas-Canada.

<sup>38</sup> "The practice of carrying on a representative government on a different principle (than the British Constitution's) seems to be the rock on which continental imitations of the British institutions have invariably split, and the French revolution in 1830 was the necessary result of an attempt to uphold a minority with which no Parliament could be got to act in concert", *Report*, p.31 (je souligne)

Pour convaincre ses lecteurs du peu d'intérêt politique de ces revendications francophones et donc de la nécessité d'éradiquer de manière prompte et finale ce mouvement, pour pouvoir continuer à progresser vers la démocratie, Durham va donc dénigrer la cause des francophones et ramener leur mouvement à un simple sursaut romantico-révolutionnaire, provenant d'un groupe non-représentatif de la majorité, dans le contexte d'une colonie britannique libérale et progressiste.

La politique des Canadiens français... pour préserver leurs anciennes lois barbares et pour limiter le développement et l'esprit d'entreprise dans leur pays afin de gratifier quelque idée dépassée et conservatrice d'une nationalité visionnaire et sans talent..<sup>39</sup>

La "cause" francophone est forcément perdue. C'est un combat d'arrière-garde. Un sursaut romantico-révolutionnaire d'un groupe de patriotes, dont la "nationalité" est mourante, qui imaginait créer une "nation", sur des principes américains empruntés à la tradition anglo-saxonne. Cette nation et son peuple seraient voués à l'échec. Durham qualifie le projet des patriotes de "visionnaire" ou "romantique", aveuglés par leur refus de laisser entrer le progrès dans leur colonie, et animés par leur jalousie envers l'esprit d'entreprise des colons anglais. Durham exagère leurs revendications pour mieux les tourner en ridicule. Il affirme que les patriotes, vaniteux et prétentieux comme tous les français, s'imaginaient déjà à la tête d'une république indépendante au sein de l'empire britannique.

Leurs desseins et leurs espoirs ultimes sont tout aussi peu compréhensibles. Quelques vagues espoirs d'indépendance absolue continuent à les aveugler... Les prétentions des Canadiens français à posséder entièrement le Bas Canada...les prétentions mesquines de la nationalité française...les passions violentes...La vanité nationale qui est un ingrédient remarquable de leurs caractères les amène en grand nombre à s'enorgueillir de l'idée d'une république canadienne..<sup>40</sup>

Pour mieux affirmer les limites de ces discours "nationalistes", basés sur des projets irréalisables, Durham insiste sur le fait que le mouvement nationaliste était si faible qu'il s'était dissout de lui-même, après la défaite de 1837. La chute avait été brutale pour les rebelles et leur peuple. L'élan romantique n'avait pas résisté aux épreuves et le retour à la réalité avait été pénible pour les principales victimes, le peuple qui avait été trompé par les faux espoirs et les mensonges. Ils avaient mené leur nation à la destruction et des soi-disant idéaux républicains, il ne restait que jalousie et rancœur. Le ton de Durham est moralisateur. Ce fut une bonne leçon pour les français qui avaient eu l'outrecuidance de mettre en péril l'empire britannique. :

La population française a vu ses espoirs prostrés dans la poussière... Leur espoir de retrouver leur ascendance sous une constitution similaire à celle qui a été suspendue a cessé d'exister. Sans aucun partage du pouvoir dans le pays, ils ressentaient en silence à la mémoire des hommes qui sont tombés pour le pays, au souvenir de leurs villages brûlés, de leur propriété ruinée, de leur ascendance éteinte, et leur nationalité rabouée..<sup>41</sup>

Les leaders patriotes comme Louis-Joseph Papineau, charismatiques avant les rébellions, avaient d'ailleurs déserté leur "nation" et leur peuple pour s'enfuir en Amérique au moment de

---

<sup>39</sup> "The policy of the French Canadians...to preserve ancient and barbarous laws, and to check the industry and improvement of their country in order to gratify some idle and narrow notion of a petty and visionary nationality", *ibid*, p.101 (je souligne)

<sup>40</sup> "Their ultimate designs and hope are equally unintelligible. Some vague expectations of absolute independence still seems to delude them...The pretensions of the French Canadians to the exclusive possessions of Lower Canada... The mischievous pretensions of French nationality...the fierce passions...The national vanity which is a remarkable ingredient in their characters induces many to flatter themselves with the idea of a Canadian Republic...", *ibid*, p.15-16

<sup>41</sup> "The French population found their hope unexpectedly prostrated in the dust...The hope of recovering their ascendancy under a constitution similar to that suspended almost ceased to exist. Removed from all actual share in the government of the country, they brood in silence over the memory of their fallen countrymen, of their burnt villages, of their ruined property of their extinguished ascendancy and of their humbled nationality.", *ibid*, p.20

l'insurrection. Durham le présente comme un démagogue capable de faire croire à son peuple d'impossibles rêves.: "Le nom de Mr Papineau est toujours admiré par le peuple; et le bruit court qu'au moment opportun, à la tête d'une immense armée, il rétablira la 'Nation Canadienne'."<sup>42</sup>

Pour mieux convaincre les parlementaires Tory et Whig du danger que représente le maintien de la "nationalité" française au sein de l'empire britannique au Canada. Durham agite l'épouvantail de l'Amérique républicaine. Maintenir une nationalité discordante au sein de l'empire, reviendrait à détourner les émigrants britanniques du Canada. Ces derniers préféreraient alors s'installer en Amérique. Ce mouvement de population serait fatal à l'Empire britannique. Par ailleurs, Durham avait pris des mesures dès son arrivée pour prendre contact avec le président Van Buren pour le convaincre que les insurrections au Canada étaient le fait des français, poussés par une jalousie contre les anglais et non un mouvement patriote légitime comme les Américains le croyaient eux aussi. Convaincre les Américains, les Anglais et les Européens que le mouvement des Patriotes n'était pas viable, en le rabaisant au niveau d'autres sursauts nationalistes en Europe causés par les élans romantiques de jeunes bourgeois, autorisait Durham à modifier la constitution de la colonie sans craindre de représailles ou de soutien de la part des radicaux européens ou américains à l'affût de tout faux-pas autocratique de la part de l'Angleterre.

On peut penser que c'est une terrible mesure imposée à un peuple conquis. Les Anglais n'ont pas le droit de demander l'extinction de la nationalité d'un peuple parmi lequel ils ont été entraînés pour des raisons commerciales... Ils [les français] ne sont pas une race aussi civilisée, aussi énergiques, ou aussi entreprenante que celle par laquelle ils sont entourés, (mais) ils sont amicaux, un peuple satisfait et vertueux... Leur nationalité, est après tout, un héritage et on ne doit pas les punir sévèrement parce qu'ils ont rêvé de maintenir, sur les rives lointaines du St Laurent, et de transmettre à leurs enfants la langue, les mœurs et les institutions de cette grande nation, qui pendant deux siècles a inspiré le mouvement des idées sur le continent européen.<sup>43</sup>

Mais les Français ne perdront pas les libertés politiques que les Anglais leur ont donné en 1791. Aucune mesure arbitraire ne sera prise contre eux puisque selon Durham ils restent des sujets britanniques. Si le Parlement avalise le projet d'union des deux colonies, les francophones bénéficieront d'institutions britanniques régies par le principe du "*responsible government*" (l'électivité des conseils) et de toutes leurs libertés. Mais le caractère français ne dominera plus. Comme dans le modèle américain, Durham recommande d'appliquer le principe d'assimilation. Pour y parvenir, il conclut son rapport sur son projet d'union des deux colonies qui permettra de "noyer" les francophones dans une majorité anglaise et d'imprimer ainsi l'esprit et la nationalité britannique sur l'ensemble des colonies anglaises en Amérique du Nord. Durham illustre ses propos en citant en exemple le succès de l'assimilation politique de la Louisiane dans l'Union américaine. Il s'agira ensuite au gouvernement britannique de relancer ou de dynamiser l'émigration de colons britanniques qui par leur esprit d'entreprise continueront la démarche d'anglicisation initiée par l'union politique. En concluant ainsi, il semble que Durham (et/ou Wakefield) reviennent à leur premier intérêt: relancer un programme d'émigration sélective de colons britanniques au Bas et Haut Canadas. Cependant

---

<sup>42</sup> "The name of Mr Papineau is still cherished by the people; and the idea is current that at the appointed time, he will, at the head of an immense army reestablish la "Nation Canadienne", *ibid*, p.16

<sup>43</sup> "It may be said that this is a harsh measure to a conquered people (the French). The English... have no right to demand the extinction of the nationality of a people among whom commercial enterprise has drawn them... They are not so civilized, so energetic or so money-making a race as that by which they are surrounded, (but) they are amiable, a virtuous and contented people... Their nationality, is after all, an inheritance, and they must not be to severely punished because they have dreamed of maintaining on the distant banks of the St Lawrence, and transmitting to their posterity the language, the manners, and the institutions of that great nation, that for two centuries gave the tone of thought to the European continent" *Report*, p.108 (je souligne)

il reste à faire la démonstration que le Bas Canada a été "sacrifié" par Durham et "anglicisé" pour servir ses intérêts personnels, c'est à dire la promotion d'une compagnie privée d'émigration, la *North American Colonial Association*.

Ce que j'ai cherché à montrer dans ce travail, c'est la manière dont Durham construit son rapport pour emporter l'adhésion de ses collègues parlementaires, ou de ses lecteurs, afin de leur faire comprendre la nécessité absolue de mettre sur pied une véritable politique de colonisation, impérialiste avant l'heure, dans les colonies anglaises. Cet impérialisme serait basé sur une politique d'assimilation entreprise par les colons britanniques. Durham, avec l'aide du théoricien de la « colonisation systématique » Edward Gibbon Wakefield, met ici en lumière les erreurs des gouvernements précédents qui se sont caractérisées par une absence totale de politique coloniale. Il édicte une série de principes pour rétablir de manière systématique l'hégémonie britannique dans les colonies. Dans le cas du Canada, mais son rapport est suffisamment général pour être étendu à d'autres colonies, il s'agit d'éradiquer de manière drastique tout nationalisme latent ou dissonant, en affirmant haut et fort un « nationalisme » britannique. C'est sur ce point que je considère mon analyse comme novatrice, car il est convenu de dire que les britanniques n'ont jamais affirmé de politique « nationaliste » au sein de l'empire.

L'Union politique envisagée par Durham sera longuement discutée à Westminster, bien qu'approuvée dans le principe (en mars 1839). Mais, il fallait d'abord convaincre la presse du bien-fondé de cette décision politique. Pour la presse Tory en Angleterre, le rapport Durham annonçait la fin de l'empire et proposait des mesures anarchiques aux colons qui ne manqueraient pas de s'en saisir pour demander leur indépendance. Nulle mention n'était faite dans cette même presse des commentaires de Durham sur la "nationalité" française. Quant au *Spectator* par exemple, journal radical, ses éditoriaux encensaient le progressisme de Durham, qui maintenait leurs droits politiques aux colons français et anglais, en leur accordant des mesures dignes d'un empire libéral. Le discours ethnocentrique de Durham sur la dégénérescence de la "nationalité" française n'était pas non plus remis en cause dans ce quotidien. Par ailleurs, Londres devait aussi assurer les colons du Haut-Canada de leur intérêt dans cette union politique: davantage d'autonomie dans la gestion des affaires de la colonie, ainsi qu'une révision de la constitution en faveur de l'éligibilité du conseil législatif. La promesse d'un emprunt pour leur permettre de payer les dettes de la colonie, finit de convaincre l'assemblée du Haut-Canada et le nouveau gouverneur whig, Poulett Thomson emporta l'adhésion des colons en 1840..

Mais le plan de Durham ne fût pas suivi à la lettre. L'Acte d'Union créa d'abord autour d'une seule constitution une colonie composée de deux districts, le Canada Est et le Canada Ouest, représentés de façon équitable dans les nouvelles institutions, mais qui ne changeait pas grand chose à la répartition géographique à laquelle les "nationalités" avaient été habituées. Toujours dans un but d'assimilation à l'américaine, Londres imposa que la langue anglaise deviennent la langue officielle des débats. Pour imposer l'hégémonie britannique dans la nouvelle assemblée et dans les conseils, toujours nommés, il fallait qu'un parti anglais unifié se crée représentant la coalition des intérêts de l'ancien parti conservateur et celui des réformateurs. Or en 1842, la coalition britannique échoue et le gouverneur Charles Bagot, sur les conseils de Edward Gibbon Wakefield - au Canada pour développer les intérêts de sa compagnie, la *North American Colonial Association*, installée sur les terres de la seigneurie de Beauharnois - se voit dans l'obligation d'appeler les français au pouvoir pour créer un gouvernement de coalition et faire fonctionner les institutions. Le gouvernement Tory de Peel à Londres condamne cette mesure suicidaire pour la "nationalité" britannique au Canada. La Reine elle-même réagit à cette mesure mais Bagot avait déjà nommé Louis-Hyppolite La Fontaine et Robert Baldwin au conseil exécutif. La Fontaine était un ancien leader du Parti

Patriote, rentré au pays en 1838, après une période d'exil en Amérique. Imposer la "nationalité" anglaise aux français du Canada pose donc problème à l'empire britannique, la "nationalité" française était peut-être moins mourante que Durham n'avait cherché à le faire croire.

De son exil en France, le leader du Parti Patriote, Louis-Joseph Papineau, rédige et publie une réfutation du rapport Durham en avril 1839, dans lequel il donne sa version des faits sur l'insurrection: "pour répondre à la foule de bévues et de mensonges et de projets tyranniques dont fourmille le rapport de Lord Durham."<sup>44</sup> Déjà dans sa correspondance en 1838, à la lecture des premiers discours de Durham, Papineau comprend que ce dernier véhicule mensonges et fausses représentations sur les véritables causes de la rébellion des Patriotes: "...le rapport calomnieux de Lord Durham contre mes compatriotes, monument de corruption effrontée dans lequel une faction, aussi immorale et ignare que celle de la minorité en Canada est décorée de tous les talents et de toute les vertus, et dans lequel on immole, en sacrifice à ses passions féroces, un peuple aussi bon que le nôtre."<sup>45</sup> Bien évidemment, la réaction est aussi peu objective que le discours que Durham, mais du moins Papineau essaiera-t-il de démontrer le manque d'objectivité des conclusions de Durham sur la déchéance de la nationalité française au Canada et sur sa folle cause perdue. Papineau réagit contre le discours britannique avec une rancœur toute nationale. Les commentaires acerbes de Durham sur les qualités ou l'absence de qualité de son peuple le font réagir dans sa correspondance et dans ses écrits. Il cherche à réhabiliter son peuple, et introduit une dimension de "nationalité" dans son discours qui en était absente auparavant.

Par ailleurs, au Bas Canada en 1839, un aristocrate français-canadien loyaliste répond à Papineau dans une réfutation de sa réfutation. Sabreuvoy de Bleury s'insurge contre la version patriote de Papineau qui appelle encore, de son exil européen, le peuple canadien à l'indépendance. De Bleury accuse Papineau d'avoir provoqué la révolte armée contre le pouvoir anglais et refuse son analyse de la situation sous l'angle du despotisme colonial dont les français seraient les serfs. En revanche, il tombe d'accord avec Papineau sur un point, les mensonges de Durham dont le rapport incite à la haine entre les deux nationalités qui selon De Bleury n'existaient pas réellement en dehors de l'arène politique entre les deux groupes de population qui étaient tous des loyaux sujets de l'empire. Selon lui, Durham forge délibérément une fausse vision du Bas-Canada en attisant les haines: "Il y a donc une erreur calculée, par lord Durham, à tracer un tableau si effrayant des haines, soi-disant insurmontables qui existent, suivant lui, entre les deux races."<sup>46</sup> Dans la foulée de cette accusation, De Bleury, loyaliste et tory d'obédience, cherche à comprendre les raisons d'un tel mensonge. Durham aurait cherché à peindre un tableau dramatique de la colonie, pour faire oublier son rappel brutal pour faute, en accusant les gouvernement tory précédant d'avoir créé un tel état insurrectionnel. Le rapport serait une réhabilitation pour Durham lui-même. Mais la conclusion de De Bleury est sans appel, un tel rapport abreuve les haines des "races" et attisent les "nationalismes".

Au Bas Canada, les réactions aux propos de Durham dénigrant toute valeur à leur culture ou leurs spécificités nationales font réagir les canadiens. François-Xavier Garneau, poète et historien, réagit au commentaire de ce dernier sur l'absence d'histoire et de littérature canadienne en se lançant dans la rédaction d'une histoire du Canada en plusieurs volumes, retraçant avec force détails la place des canadiens dans l'histoire du pays. Par ailleurs, le journal le Canadien incite ses lecteurs à produire poèmes et nouvelles, basés sur leur folklore "national". Le rapport Durham reste pour les français un coup de poignard au cœur de leur

---

<sup>44</sup> Lettre de Papineau à sa femme, du 15 mars 1839, in *Lettres à Julie*, op.cit, p.385

<sup>45</sup> Lettre de Papineau à sa femme, du 29 novembre 1838, ibid, p.381

<sup>46</sup> Sabreuvoy de Bleury, *Réfutation de l'Ecrit de Louis-Joseph Papineau intitulé Histoire de l'Insurrection du Canada*, Montréal, 1839.

nation, et l'ex-gouverneur a réveillé un véritable "nationalisme" canadien, résistant à l'assimilation au nationalisme britannique. Le rapport Durham va pousser les canadiens français à radicaliser leur discours, et à le "nationaliser" face à ce texte qui reste avant tout une apologie du "nationalisme" anglais. Durham réveille les passions françaises poussées à démontrer l'existence du "génie" français. Papineau dans sa correspondance de France avec Roebuck va demander aux parlementaires amis du Canada de défendre l'idée de l'indépendance de la colonie en espérant qu'entre temps, un conflit armé entre Etats Unis et Angleterre n'impliquent les patriotes américains qui les auraient libérés du joug anglais. En d'autres termes les rébellions canadiennes et l'analyse qu'en fait Durham fournit aux patriotes et aux canadiens les armes pour créer un véritable discours nationaliste basé sur les principes de communauté, liée à une patrie, par des valeurs communes, une culture commune, un ennemi commun et visant à un projet politique: l'auto-détermination, voire l'indépendance.